

Compte-rendu de la réunion de bureau du mercredi 19 octobre 2022

Présents Boucherat R, Cesare J, Husson L, Sanchez R

Excusés Desvilles A, Lacroix A, Thiébault M

1) Approbation du CR de réunion de bureau du 14/09/2022

Roger demande des précisions sur le déficit du séjour en Aubrac (81,50€)

Josiane précise que les 10 % demandés sur le prix du séjour, doivent être utilisés uniquement en cas de problème et non pour les boissons du repas du soir ou des repas d'invités.

Luc précise qu'ils peuvent également être utilisés pour la préparation du séjour (cartes)

2) Relevé de décisions et suivi

Rien de nouveau

3) Bilan de la rando « semaine bleue » le 03/10/2022

De nombreux adhérents étaient présents, entre 22 et 25.

Le Cascol a été oublié dans le discours de Mme le Maire et dans l'article du journal « Le Progrès ».

Luc l'a signalé à Florent Scappaticci. La mairie propose une réunion pour faire le bilan de cette journée, mercredi 16 novembre de 10 h à 11 h 30.

Nous décalons donc la prochaine réunion de bureau au mercredi 9 novembre à 8 h 00 et nous reportons le repas prévu au restaurant au mois de janvier.

M Tranchard (adjoint) aimerait qu'une journée découverte de la montagne soit organisée pour les résidents de la Californie. Nous sommes d'accord pour participer à des actions ponctuelles.

4) Bilan de l'AG (points à noter pour l'année prochaine)

Moins d'adhérents présents.

L'année prochaine, prévoir l'AG fin septembre pour avoir le temps de préparer le bilan comptable et de discuter du budget prévisionnel en réunion de bureau.

Josiane se pose la question de la nécessité d'intégrer la valorisation des heures de bénévolat au bilan comptable. Elle contribue à évaluer l'importance des ressources que le Club est capable de mobiliser, constitue une donnée importante vis-à-vis des « financeurs » et permet d'étayer les demandes de subventions.

Pour le buffet conserver une assiette salée et une assiette sucrée. Pour les achats se référer aux renseignements fournis par Roger.

Luc fait un « pense-bête » qui sera à disposition sur le site internet.

5) Réflexion de C Guibert sur l'application de la loi montagne

Il s'agit d'une loi, il est de la responsabilité de chacun de la respecter.

Soit notre voiture est équipée : on est en règle vis-à-vis de la loi et on peut participer à la rando en toute quiétude.

Soit notre voiture n'est pas équipée : on n'est pas en règle avec la loi (si on va ou si on traverse une zone concernée) et on peut décider d'aller ou de ne pas aller à la rando. Si on y va, on le fait en toute connaissance de cause.

Luc répondra à Christian.

Un mail sera envoyé aux adhérents et l'info sera mise sur le site.

6) Point adhésion

A ce jour 96 adhérents dont 2 Pass Découvertes

40% hommes 60% femmes

40% cheminots 60 % extérieurs

16 nouvelles adhésions dont la moitié pour la rando santé

Observation du tableau des adhérents sur le site internet du Club.

7) Préparation repas du 08/12/22 à La Bachasse

Repas reporté au 15/12/22

Hors réunion : Josiane contacte le CASI pour louer la salle le 15 à la place du 8. C'est fait.

Elle demande à Christian Aubeleau s'il est disponible pour réaliser le repas le 15. Il est d'accord

Elle demande à Christian G d'avancer sa rando prévue le 15 au 8. Il est d'accord.

Luc apporte les modifications sur le site. C'est fait.

Boissons : Roger fait l'inventaire de ce qui reste.

Produits ménagers et petit matériel : Roger fait l'inventaire de ce qui reste.

Entrée, plat, fromages, pain, mandarines : Christian A.

Gâteau : Alain D

Café : prévoir des cafetières

Quel est le diamètre des tables rondes ? : Luc

Acheter : nappes rondes, 100 verres ballon, 100 assiettes, 100 couverts, thé, café, sucre.

Christian A demande le prêt de casseroles au club de Badan.

Inscriptions à envoyer vers le 15 novembre.

Réponses pour le 1^{er} décembre.

Prévoir entre 50 et 60 participants.

Participation demandée : 15€.

Clés et installation de la salle à 9h00 : membres du bureau

Accueil à 10h00

Présentation du programme des randos pour le 1^{er} trimestre 2023 à 10h15/10h30.

Apéritif : 12h00

Repas : 13h00

La commission rando prépare une présentation avec vidéoprojecteur.

Exposition des dessins de Maïe concernant le séjour à Cambo.

8) **Majoration de 10% du prix de vente des séjours / Révision des modalités d'attribution des 50% de réduction aux organisateurs de séjours**

Ce point sera discuté à la prochaine réunion.

9) **Séjour Cambo : Chambres individuelles**

Les chambres individuelles demandées ont été facturées 113 €

Celles qui n'avaient pas été demandées n'ont pas été comptabilisées.

Le club ne fait pas de remboursement de chambre individuelle.

Un bus (215 €) a été annulé pour cause de mauvais temps. Kéolis fait une ristourne de 51€ en compensation d'une fuite d'eau et facture donc 164€.

Chaque participant, ayant fourni un RIB, recevra un remboursement, par virement de 6,93€.

→ Trésoriers font un courrier / mail aux participants

10) **Prévoir les changements d'organisation suite au départ annoncé de Roger**

- a. Membre bureau
- b. Responsable adhésion
- c. Responsable Rando Santé
- d. Intendance

Ce point sera discuté lors de la prochaine réunion.

11) **Questions diverses**

- Info : des modifications ont été apportées sur les bulletins d'adhésion
- Lors de la remise des récompenses pendant l'AG, une erreur a été commise mais les personnes concernées étaient récompensées par ailleurs.
- Trophées des clubs : nous ne participerons pas.
- Question de Vincent C concernant l'abonnement à Sitytrail : la réduction d'impôt est sans doute possible.
- Donner la fiche pour réduction d'impôts avec les km/voiture pour fin décembre.
- De nouveaux documents concernant les séjours sont sur le site (nouveau courtier).
- Formation ARA correspondant tourisme en visio : à priori, Josiane ne participera pas
- CDRP réunion des clubs : samedi 19 novembre à 8h 30
Formations, PSF, immatriculation tourisme, questions à transmettre.

12) **Prochaine réunion de bureau : Mercredi 09 novembre à 08h 00**